

# CANTON DE VAUD COMMUNE DE CUDREFIN



## PLAN DE CONSTATATION FORMELLE DE LA NATURE FORESTIERE

selon art. 10 et 13 LFo, art 23 et 24 LVLFO

Approuvé par la Municipalité de Cudrefin dans sa séance du .....

Le Syndic : Richard EMMENEGGER

La Secrétaire : Anne-Marie LAGGER

Soumis à l'enquête publique du ..... au .....

Le Syndic : Richard EMMENEGGER

La Secrétaire : Anne-Marie LAGGER

Adopté par le Conseil communal de Cudrefin dans sa séance du .....

Le Président : Bertrand SURDEZ

La Secrétaire : Mélinda BECK

Approuvé par le Département compétent, Lausanne le .....

La Cheffe du Département

Entrée en vigueur, le .....

Payerne, le 11 mai 2023

Jean-Marc Rey



Plan établi sur la base des données cadastrales du 03.04.2023

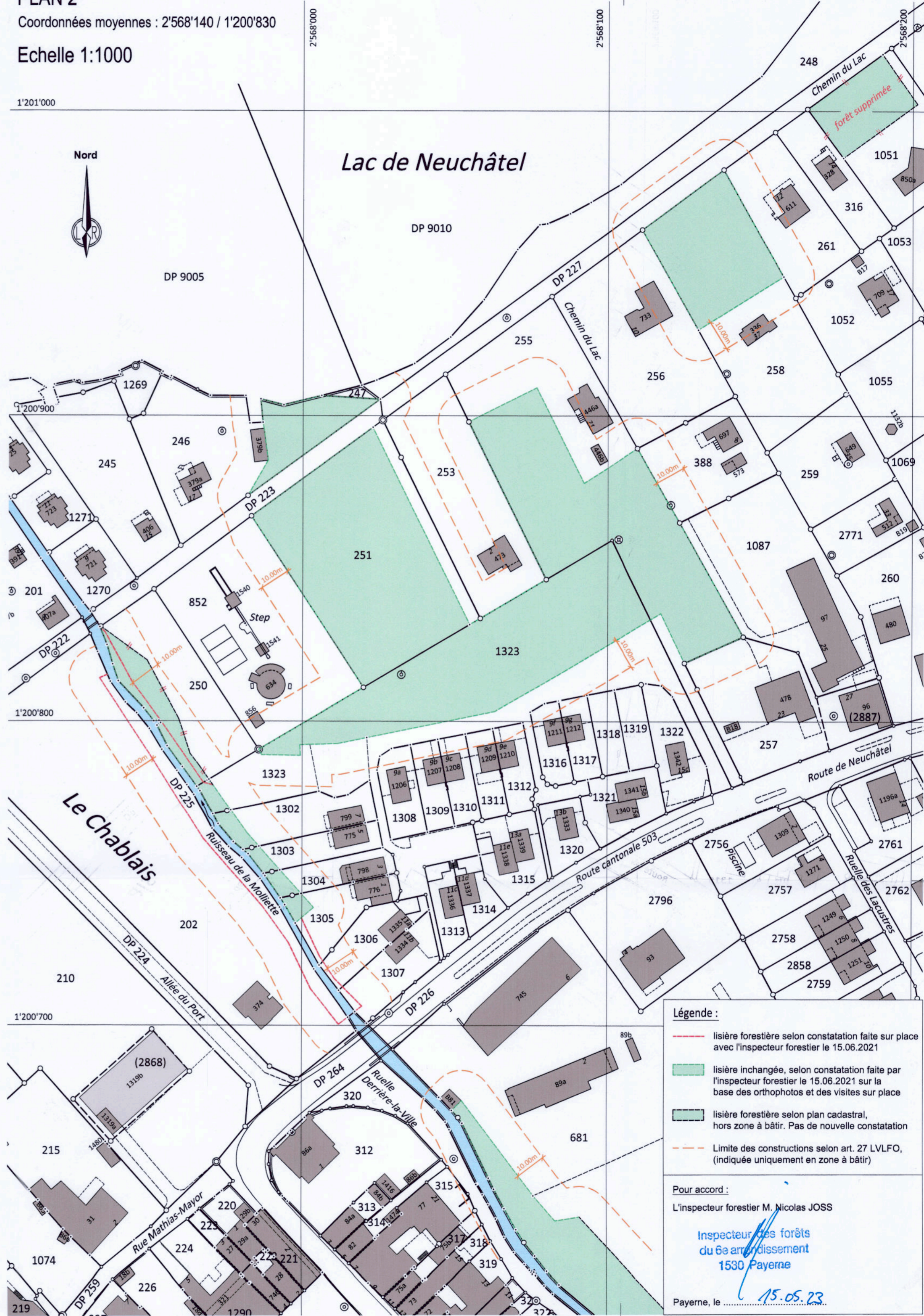
Mandat A21801

Mensuration numérique

### PLAN 2

Coordonnées moyennes : 2'568'140 / 1'200'830

Echelle 1:1000



**Légende :**

- lisière forestière selon constatation faite sur place avec l'inspecteur forestier le 15.06.2021
- lisière inchangée, selon constatation faite par l'inspecteur forestier le 15.06.2021 sur la base des orthophotos et des visites sur place
- lisière forestière selon plan cadastral, hors zone à bâtir. Pas de nouvelle constatation
- - - Limite des constructions selon art. 27 LVLFO, (indiquée uniquement en zone à bâtir)

**Pour accord :**  
L'inspecteur forestier M. Nicolas JOSS

Inspecteur des forêts  
du 6e arrondissement  
1530 Payerne

Payerne, le 15.05.23